

DIVISIONS REGIONALES JEUNES

CAHIER DES CHARGES 2023

TABLE DES MATIERES

Préambule	3
Présentation	3
Objectifs	3
Déroulement	3
Règlements	4
Composition des équipes	4
Inscriptions	4
Organisation d'une étape	5
Tir de qualification	5
Matches par équipes	5
Attribution des points	5
Classement final de la DR Jeunes	6
Cahier des charges	7
Organisation générale	7
Greffes	7
Terrain	8
Buvette	8
Sanitaires	8
Programme indicatif	10
Contacts	11

Préambule

PRESENTATION

La Division Régionale Jeunes francilienne est une compétition officielle TAE international par équipes. Elle se déroule en 3 manches et est ouverte à 3 catégories :

Arc classique :

U13-U15

U18-U21

Arc à poulies :

U18-U21

Dans cette catégorie, une équipe peut être constituée avec des jeunes de 3 clubs différents à la seule condition que l'équipe s'engage pour les 3 manches.

Une catégorie ne sera ouverte que si au moins 4 équipes sont inscrites. La mixité est possible dans chacune de ces 3 catégories.

OBJECTIFS

Proposer aux jeunes franciliens une pratique compétitive du TAE International par équipes pour :

- ✓ leur donner l'expérience du tir par équipes
- ✓ permettre aux meilleurs clubs franciliens de se préparer au Championnat de France jeunes par équipes de clubs
- ✓ assurer la pérennité des équipes adultes
- ✓ détecter les talents en devenir

Fidéliser les jeunes et permettre à un maximum de pratiquer le TAE International en compétition.

DEROULEMENT

Elle se déroule sur 3 compétitions officielles de TAE International :

- un tir de classement le matin
- des matchs par équipes l'après-midi pour que toutes les équipes engagées se soient rencontrées à l'issue des 3 manches.

Le classement de chaque étape permet d'attribuer des points aux équipes engagées. Un classement final est établi à l'issue des 3 étapes.

Le tir de classement est qualificatif pour le championnat de France et **ouvert aux individuels** sous réserve des places disponibles. (toutes catégories jeunes)

Règlements

COMPOSITION DES EQUIPES

- Les équipes de clubs : *cas de figure à privilégier*
 - 3 à 4 archers
 - U13-U15 ou U18-U21 pour les arcs classiques
 - U18-U21 pour les arcs à poulies
 - Mixité possible
 - Tenue de club identique pour tous les membres d'une même équipe sur toute la durée de la compétition.
- Les "ententes" : *possibilité offerte dans le cas où une équipe de club n'est pas envisageable*
 - 3 à 4 archers
 - U13-U15 ou U18-U21 pour les arcs classiques
 - U18-U21 pour les arcs à poulies
 - Mixité possible
 - Tenue de club pour chacun des membres d'une même équipe lors du tir de classement et maillot de l'entente identique pour les matchs par équipes (le bas peut être différent).

Une "entente" est le regroupement de 2 clubs franciliens ayant déjà des affinités pour fonctionner ensemble. Une convention écrite est signée entre les 2 clubs, une copie doit être jointe au bulletin d'inscription de l'entente pour que l'équipe soit recevable. La convention précise les modalités de fonctionnement de l'entente (entraînements partagés, mutualisation des moyens humains et des installations, nom de l'entente, etc...) et doit stipuler que chaque structure s'engage à ne pas accepter le transfert d'un club à l'autre sans l'accord des 2 parties, un modèle est mis à disposition sur demande auprès du CRIdF

Pour les arcs à poulies, la création d'une « entente » n'est pas nécessaire. Une équipe peut être constituée avec 3 jeunes de 3 clubs différents à la seule condition qu'elle participe aux 3 étapes de la DR Jeunes.

INSCRIPTIONS

- Le bulletin d'inscription est à renvoyer accompagné du règlement au secrétariat du CRIdF **avant le 30 mars** de la saison concernée.
- La composition des équipes doit être envoyée à l'organisateur de l'étape pour chacune des 3 manches avant la date limite indiquée sur le bulletin. Elle peut être modifiée jusqu'au début de l'échauffement le jour de la compétition sous réserve que le remplacement se fasse par un archer tirant à la même distance.
- Un club ou une "entente" peut présenter plusieurs équipes dans une même catégorie. Un club membre d'une "entente" peut présenter une équipe même si l'entente présente également une équipe dans cette catégorie.
- Sous réserve des places disponibles, les individuels pourront s'inscrire directement auprès de l'organisateur en lui renvoyant le bulletin d'inscription individuel qui figure sur le mandat accompagné du règlement de 8€ par personne.

ORGANISATION D'UNE ETAPE

Tir de qualification

Lors de chaque manche, chaque archer tire une phase de qualification à la distance de sa catégorie TAE International. Le classement des équipes à l'issue du tir de qualification permet d'attribuer des points de bonus de la façon suivante :

pour les catégories entre 14 et 16 équipes : 3 points à la 1^{ère} équipe, 2 points aux équipes classées de la 2^{ème} à la 4^{ème} place, 1 point aux équipes classées de la 5^{ème} à la 8^{ème} place et aucun point n'est attribué aux équipes classées de la 9^{ème} à la 16^{ème} place

pour les catégories entre 11 et 13 équipes : 3 points à la 1^{ère} équipe, 2 points aux équipes classées à la 2^{ème} et 3^{ème} place, 1 point aux équipes classées de la 4^{ème} à la 6^{ème} place et aucun point n'est attribué aux équipes classées de la 7^{ème} à la 13^{ème} place

pour les catégories à 10 équipes ou moins : 3 points à la 1^{ère} équipe, 2 points à la 2^{ème} équipe, 1 point à la 3^{ème} et 4^{ème} équipe et aucun point n'est attribué aux équipes classées de la 5^{ème} à la 10^{ème} place.

Matches par équipes

➤ **Pour les arcs classiques** : Les matchs se tirent à 30m sur blason de 80cm pour les U13-U15, à 60m sur blasons de 122cm pour les U18-U21 et se déroulent par set. Ils se déroulent au meilleur des 4 sets de 6 flèches en 2 minutes, 2 flèches par archer, 1 seul archer au pas de tir. (cf règlement FFTA du tir par équipe) En cas d'égalité à 4-4, le départage s'effectue par un tir de barrage : 1 volée de 3 flèches en 1 minute, 1 flèche par archer. 2 points sont attribués par match gagné.

➤ **Pour les arcs à poulies** : Les matchs se tirent à 50m sur blason de 80cm réduits, au meilleur total à l'issue de 4 volées de 6 flèches en 2 minutes, 2 flèches par archer, 1 seul archer au pas de tir. (cf règlement FFTA du tir par équipe) En cas d'égalité à l'issue d'un match, le départage s'effectue par un tir de barrage : 1 volée de 3 flèches en 1 minute, 1 flèche par archer. 2 points sont attribués par match gagné.

Les éventuels matchs à vide doivent être tirés avec comptage des points, ils comptent comme « gagné ».

Toutes les équipes se rencontrent au moins une fois dans la saison, l'ordre des matchs est définis tous les ans avant la 1^{ère} manche et diffusé aux équipes engagées et aux organisateurs.

ATTRIBUTION DES POINTS

Le classement final de la DR est effectué en cumulant les points obtenus sur l'ensemble des matchs avec les points de bonus obtenus lors des phases de qualification de chaque manche.

En cas d'absence à l'une des 3 manches, une pénalité de 15 points sera appliquée. Une équipe ne peut pas prendre part à une étape si elle ne comporte pas 3 archers au début des tirs. (cf règlement FFTA du tir par équipe)

CLASSEMENT FINAL DE LA DR JEUNES

Toutes les équipes d'une même catégorie sont classées ensemble, que ce soient des équipes de club ou des équipes "d'entente". Le résultat de chaque étape sera annoncé le jour de la compétition et mis en ligne sur le site du CRIdF. Les classements intermédiaires ne sont pas récompensés tout comme les classements individuels.

Le classement final de la DR Jeunes est réalisé à partir de la somme des points obtenus sur les 3 étapes, la 1^{ère} équipe de chaque catégorie est déclarée vainqueur de la DR Jeunes de la saison. En cas d'égalité de points après tous les matchs de la saison, le départage se fait ainsi jusqu'à la suppression de l'égalité :

- ✓ total du nombre de points de set acquis par l'équipe (arcs classiques) ou du total de l'ensemble des scores des matchs des équipes sans addition d'éventuels scores de barrage (arcs à poulies).
- ✓ meilleur total des scores de qualification des 3 manches
- ✓ vainqueur du match ayant opposé les deux équipes encore à égalité

Les récompenses du classement final de la DR Jeunes sont fournies par le CRIdF et remises à l'issue de la 3^{ème} manche.

Cahier des charges

ORGANISATION GENERALE

- Rythme AB/CD, les équipes sont placées dans l'ordre alphabétique pour la première étape puis selon le classement provisoire pour les 2 suivantes.

GREFFE

- MANDAT :
 - à faire parvenir au secrétariat du CRIdF au moins 6 semaines avant l'étape pour diffusion sur le site
 - Horaires : ouverture du greffe à 8h
début de l'échauffement à 9h : 2 volées
début du tir de classement à la suite de l'échauffement
début des matchs le plus tôt possible après la fin du tir de classement
(2 volées d'essai à 13h30 – 1^{er} match à 14h)
 - Lieux : indiquer précisément l'adresse du site avec éventuellement les coordonnées GPS
 - Inscriptions : un bulletin de composition des équipes (préciser qu'il doit être envoyé à l'organisateur avant la date figurant sur le bulletin d'inscription de l'équipe)
un bulletin d'inscription pour les individuels qui ne tireraient pas en équipe en indiquant le montant de l'inscription fixé à 8€ (préciser qu'il doit être envoyé directement à l'organisateur accompagné du règlement)
- PAS DE TIR :
 - Les équipes d'une même catégorie doivent être placées sur des cibles contiguës dans la mesure du possible.
 - Les archers d'une même équipe doivent être placés de la manière suivante : 2 archers en AB et les 2 autres en CD, sur 2 cibles différentes.
Par exemple : Pierre et Paul en AB sur la cible 1, Marie et Charles en CD sur la cible 2.
 - Les individuels peuvent compléter le pas de tir
- ACCUEIL DES TIREURS :
 - 1 greffe avec 2 personnes pour vérifier les licences et indiquer le n° de cible
 - 1 panneau d'affichage avec :
 - l'attribution des cibles du tir de qualification par ordre alphabétique et par n° de cible
 - les tableaux de suivi des matchs de la manche par catégorie avec n° cibles
- RESULTATS :
 - Feuilles de marque : 1 feuille de marque par cible et par série
1 couleur de feuille de marque par catégorie d'équipe
1 contre-marque par archer
2 plaquettes par cible (marque et contre-marque)
 - Affichage des résultats : classement intermédiaire des équipes après la 1^{ère} série
classement des équipes après la 2^{ème} série
tableaux de suivi des matchs derrière chaque catégorie sur le terrain avec
1 marqueur par tableau pour la mise à jour après chaque match

TERRAIN

- CIBLERIE :
 - Prévoir le nombre de cibles permettant le tir en AB/CD, à défaut au moins 1 cible par équipe pour les matchs
 - Laisser 2 cibles libres au milieu du terrain (entre 2 catégories) pour le poste de directeur des tirs dans la mesure du possible.
 - Privilégier la ciblerie mousse
 - 1 drapeau et 1 n° de cible par cible (cf réglementation en vigueur)
 - 1 scoreur par cible pour les matchs
 - Blasons :
 - 80cm entiers pour les benjamins et les minimes
 - 122cm pour les cadets et les juniors arcs classiques
 - 80cm réduit pour les cadets et les juniors arc à poulies
- CHRONOTIR : prévoir 1 jeu de chronotir chargé + piles pour la télécommande
- TRAÇAGE :
 - Couloirs de 4m de large avec 2 cibles par couloir
 - 1 ligne de tir
 - 1 ligne des 3m après la ligne de tir
 - 1 ligne de 1m avant la ligne de tir
 - 1 ligne d'attente 4m derrière la ligne de 1m
 - 1 ligne des tentes 4m derrière la ligne d'attente
 - « carrés » de 2m de large x 4m de long pour les matchs par équipes
- SONORISATION : pour diffusion des infos et des résultats sur tout le terrain (musique) si possible
- HOMMES DE TERRAIN :
 - Au moins 2 personnes pour changer les blasons pendant le tir de classement et remonter les feuilles de marques après chaque série
 - Au moins 2 personnes par catégorie pendant les matchs pour remplir les tableaux

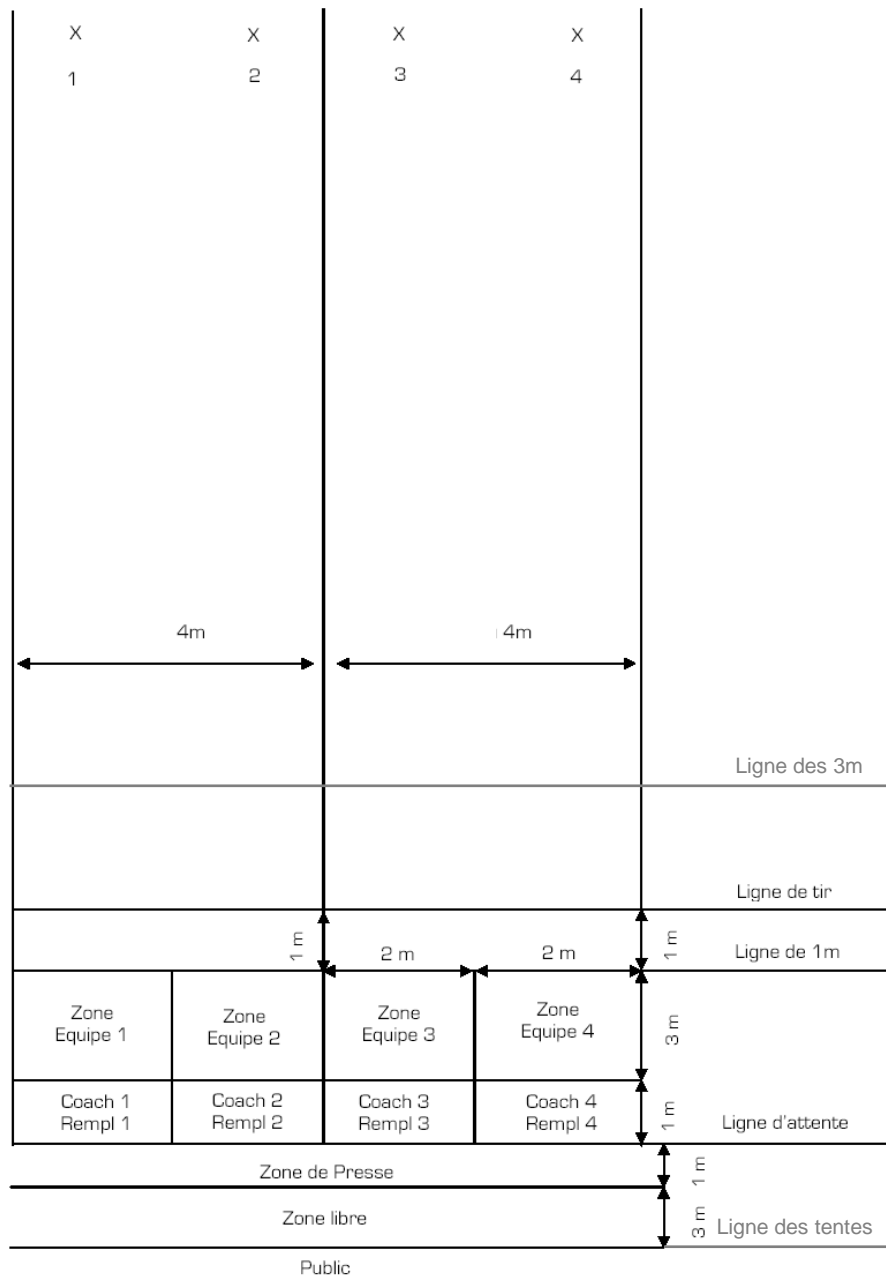
BUVETTE

- Boissons chaudes et froides
- Restauration rapide pour la pause du midi
- Repas des arbitres, du délégué technique et des représentants du CRIdF le midi

SANITAIRES

- Toilettes : prévoir au moins 2 toilettes à proximité du terrain de tir
- Local de contrôle anti-dopage

AMENAGEMENT DE LA LIGNE DE TIR POUR LE TIR PAR EQUIPES
Règlement international



Les couloirs ont une largeur soit de 4m
Avec des couloirs de 4m, la phase de qualification doit obligatoirement se tirer en rythme AB/CD.
Dans le cas des couloirs de 4m, la zone d'équipe aura une largeur de 2m.

Programme indicatif

8h00 : ouverture du greffe

9h00 : début de l'échauffement

9h30 : début 1^{ère} série du tir de classement

11h00 : pause / affichage du classement intermédiaire

11h15 : début 2^{ème} série du tir de classement

12h45 : fin du tir de classement

13h00 : aménagement du terrain :

 changement de blasons (notamment pour les arcs à poulies : 2 blasons par cibles)

 installation des scoreurs (1 par cible)

 repas des arbitres, du délégué technique et du représentant du CRIdF

13h15 : affichage du classement des équipes par catégorie pour vérification par les équipes

 affichage des tableaux de suivis des matchs avec n° de cibles

 installation des panneaux d'affichage avec tableaux de suivis des matchs derrière chaque catégorie

13h30 : 2 volées d'essai par équipe

14h00 : 1^{er} match

14h25 : 2^{ème} match

14h50 : pause

15h : 3^{ème} match

15h25 : 4^{ème} match (selon le nombre d'équipes engagées dans la catégorie)

15h50 : 5^{ème} match (selon le nombre d'équipes engagées dans la catégorie)

16h15 (au plus tard) : fin des tirs

16h30 (au plus tard) : annonce des résultats et remise des récompenses de la DR Jeunes à l'issue de la 3^{ème} étape

Contacts

PRESIDENT CRIDF LANGRY MAURICE	PRESIDENT COM. JEUNES MARYLINE SEITE	RELATION ORGANISATEUR THIERRY HAUS
Tél : 06.73.38.13.85 president@tiralarcidf.com	Tél : 06.32.95.10.98 seite_maryline@hotmail.com	Tél : 06.33.72.96.35 thierry.haus@wanadoo.fr
PRESIDENT COM. ARBITRES GAUTRIN BEATRICE	CTS-R IdF TULLI ELISA	SECRETARIAT CRIDF CHLOE KLEIN
Tél : 06.25.97.09.91 Pcraidf@outlook.com	Tél : 06.30.23.02.05 ctridf@tiralarcidf.com	Tél : 01.49.82.75.80 comite@tiralarcidf.com
RESPONSABLE JEUNES CD75 ESAD BERBEROVIC	RESPONSABLE JEUNES CD77 LOMRI M'LIK	RESPONSABLE JEUNES CD78 CHRISTIAN SIMEONI
Tél : 06.52.58.60.90 esoberberovic@hotmail.com	Tél : 06.71.91.69.49 lomricupidon@gmail.com	Tél : 06.89.06.95.59 jeunes@archers78.fr
RESPONSABLE JEUNES CD91 ALEXANDRE CHRETIEN	RESPONSABLE JEUNES CD92 ODILE SEGONDI	RESPONSABLE JEUNES CD93 SARAH POULARD
Tél : 06.85.17.83.68 jeunes@archers91.fr	Tél : 06.25.14.51.76 jeunes@tiralarc92.com	Tél : 06.23.41.24.30 sarahpoulard93@gmail.com
RESPONSABLE JEUNES CD94 ELISABETH BOILLON	RESPONSABLE JEUNES CD95 SYLVAIN VALEYRE	
Tél : 06.60.21.27.65 commission.jeunes@arc-cd94.fr	Tél : 06.15.10.37.65 arccd95jeunes@yahoo.fr	